



Master 2 à strasbourg ou à reims?

Par **laurence57_old**, le **29/07/2007 à 15:29**

Boujour,

Tout d'abord excusez-moi si ce n'est pas le bon endroit pour poser ma question mais je n'ais pas trouvé de rubrique orientation.

Alors voilà : souhaitant préparer le concours d'entrée à l'ENM ainsi que le CRFPA, j'aimerais savoir s'il vaut mieux effectuer un master 2 de droit pénal ou de droit du contentieux?

De plus, en cas de choix du M2 contentieux, j'aimerais savoir s'il est plus judicieux de le réaliser à la faculté de Strasbourg ou de Reims? (l'un de ces deux masters est-il réputé pour assurer une meilleure formation que l'autre?)

Merci de votre réponse.

Par **Dinah**, le **30/07/2007 à 11:01**

Bonjour !

Normal que vous n'ayiez pas trouvé de rubrique orientation, puisque c'est un site d'aide sur des questions juridiques...

Je ne sais pas si quelqu'un ici pourra vous renseigner. En attendant je peux vous conseiller le forum du site du Village de la justice (rubrique Formation initiale et cursus) pour poser votre question. En ce moment il y a beaucoup de questions de ce type concernant les M2 (moi

même c'est ce que j'ai fait).

Maintenant en ce qui me concerne, je pense que les 2 types de Master que vous envisagez conviennent pour votre projet professionnel. Tout dépend dans quoi vous voulez vous spécialiser ! Par contre je ne peux pas vous renseigner sur le lieu de la formation, car je ne connais aucune des 2 facs.

Sinon, moi j'ai quasiment le même projet que vous (je veux faire l'ENM), et j'ai prévu de faire l'IEJ en parallèle de mon M2. Car le M2 ne prépare pas en lui-même à ce type de concours. Ce qu'il nous faut ce ne sont pas des connaissances en plus, mais les méthodes des épreuves et de l'entraînement (note de synthèse, grand oral, dissertations,...).